

Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 2, D'UNE CAVE ET D'UN GARAGE
Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis à MARSEILLE
(13008) dénommé « Les Floralties du Prado » 15 boulevard Pèbre, Bâtiment B,
cadastré quartier Saint Giniez section 843 L n° 176 pour 32 a 91 ca,

MISE A PRIX : SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 €)

VISITE LE JEUDI 9 JANVIER 2025 DE 11 H 00 A 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 22 JANVIER 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Sis à MARSEILLE (13008), dans un ensemble immobilier dénommé « Les Floralties du Prado » sis 15 boulevard Pèbre, cadastré quartier Saint Giniez section 843 L n° 176 pour 32 a 91 ca,

Le lot numéro CENT SOIXANTE-CINQ (165) :

Dans le bâtiment B, au premier étage, un appartement de type 2, composé d'une entrée, séjour, chambre, cuisine, salle d'eau, WC, placard et balcon d'une superficie de 16 m²,
Et les 303/10.000èmes indivis des parties communes audit immeuble,

Et les 266/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Le lot numéro CENT CINQUANTE-CINQ (155) :

Une cave dans le bâtiment B au sous-sol, portant le numéro 15,
Et les 3/10.000èmes indivis des parties communes audit immeuble,
Et les 3/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Le lot numéro CENT VINGT-SEPT (127) :

Un garage dans le bâtiment B, au sous-sol, portant le numéro 16,
Et les 33/10.000èmes indivis des parties communes audit immeuble,

Et les 29/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété reçu aux minutes de Me Paul BLANC, lors Notaire à Marseille le 11 août 1981, publié au troisième Bureau des Hypothèques de Marseille le 12 novembre 1981, volume 5130 n° 1.

D'après le procès-verbal de description

Maître Thomas TAGNATI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 10 novembre 2022 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se compose d'une entrée, d'une salle de bains, d'un WC, d'un séjour, d'un coin cuisine, d'un coin nuit et d'un balcon.

La cave porte le numéro 15.

Le garage est fermé par un rideau métallique.

Les lieux sont loués suivant bail d'habitation dont il n'a pu être obtenu copie, moyennant un loyer mensuel de 650 euros.

Le syndic de la copropriété est le cabinet COULANGES IMMOBILIER 400, Avenue de Mazargues, 13008 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 41,80 m² et une superficie totale hors loi Carrez de 15,96 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital

de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE, Place Estrangin Pastré (13006), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com
- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 17 décembre 2024

Me Thomas D'JOURNO
Avocat